

Luemschwiller



Bulletin communal d'information n°92

MAI 2022

SOMMAIRE

2. Mot du Maire
3. Budget
4. Démarches administratives
5. Vie citoyenne
- 6-7. Informations pratiques
8. Agenda

Chères Luemswilleroises, Chers Luemswillerois,

L'hiver est derrière nous, et avec les beaux jours un grand chantier s'annonce.

En effet, cette année, enfin, la CEA (département) a programmé le remplacement du tapis de roulement sur la RD18VII.

Les travaux se dérouleront en deux phases :

1 – **TAGOLSHEIM** engagera des travaux de rénovation de chaussée et trottoirs, ainsi que des aménagements de sécurité.

Les travaux débuteront le **04 mai 2022** pour une durée de **4 mois**, à partir de la limite du panneau Luemswiller et jusqu'à l'intersection de la « Route de Mulhouse ». La circulation sera alternée par des feux tricolores.

Pendant cette période, la Commune de Luemswiller se doit de remettre à niveau les fils d'eau, les tabourets siphon, etc...

2 – **LUEMSWILLER** : vers septembre, octobre, la CEA (département) procédera au décroûtage et à la pose d'un nouveau tapis de roulement sur toute la longueur de la RD18VII.

La première tranche d'enfouissement de la ligne 20 000V « rue de Tagolsheim » se terminera semaine 20. La deuxième tranche, du poste de transformation « rue du Stade » vers Tagolsheim et via la « rue du Moulin » s'effectuera cet automne.

Le PLUi a été arrêté à la Communauté de Communes Sundgau en date du 28 avril 2022. Les dernières remarques et doléances pourront encore être déposées, lors de l'enquête publique prévue cet automne.

Suite à des dégradations et plusieurs remarques de promeneurs et d'habitants du village, je vous informe que les terrains autour de la **Chapelle** ne sont pas des aires de loisirs, de jeux et encore moins un terrain de football.

Je tiens à remercier et à féliciter les représentants de l'Association Loisirs d'avoir relancé des activités. La course aux œufs du samedi 16 avril dernier était un grand succès. Je les encourage à poursuivre leurs efforts, afin de redynamiser le village.

Suite aux restrictions, il est normal que les gens aient envie de se défouler. Avec les longues journées à venir, si vous organisez des fêtes, pensez à respecter le voisinage.

Pour terminer, je vous souhaite un beau printemps pour aller vers un bel été.

Germain GOEPFERT.



BUDGET

TOTAL BUDGET : 1 181 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges du Personnel	174 800.00 €
Charges caractère général	362 300.00€
Autres charges de gestion courante	111 961.76 €
Virement de la section d'invest.	151 178.16 €
Dépenses imprévues	5 760.08 €
TOTAL	806 000.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et Taxes	295 994.00 €
Dotations Subventions, Participations	146 094.27 €
Produits des Services	67 600.00 €
Autres produits de gestion courante	13 092.15 €
Produits exceptionnels	35 659.79 €
Résultat reporté	247 559.79 €
TOTAL	806 000.00 €

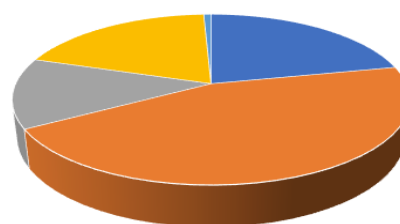
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Terrains nus	8 000.00 €
Réseaux d'électrification	36 001.25 €
Œuvres et objet d'art	150 000.00 €
Travaux divers Bâtiments	3 000.00 €
Autre matériel et outillage	3 000.00 €
Equipements Pompiers	496.60 €
Concessions et droits similaires	2 000.00 €
Petits matériels, mobilier	16 000.00 €
Cautionnement	410.00 €
Capital Emprunts	46 020.00 €
Solde exécution négatif reporté	110 072.15 €
TOTAL	375 000.00 €

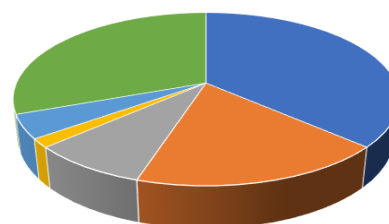
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions	54 699.64 €
Opération ordre transfert (amortissement)	4 480.05 €
FCTVA - Taxe aménagement	22 000.00 €
Dépôts et cautionnement reçu	410.00 €
Virement de la section de fonctionnement	151 178.16 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	142 232.15 €
TOTAL	375 000.00 €

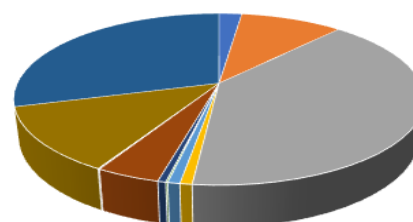
IMPOT LOCAUX



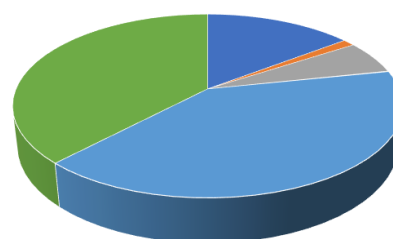
- Charges du Personnel
- Charges caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Virement de la section d'invest./ amort
- Dépenses imprévues



- Impôts et Taxes
- Dotations Subventions, Participations
- Produits des Services
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Résultat reporté



- Terrains nus
- Réseaux d'électrification
- Œuvres et objet d'art
- Travaux divers bâtiments
- Equipements Pompiers
- Concessions et droits similaires
- Petits matériels, mobilier
- Cautionnement
- Capital Emprunts
- Solde exécution négatif reporté



- Subventions
- Opération ordre transfert (amortissement)
- FCTVA - Taxe aménagement
- Dépôts et cautionnement reçu
- Virement de la section de fonctionnement
- Excédents de fonctionnement capitalisés

Les principales recettes de la commune baissent de façon conséquente d'année en année.

Le Conseil Municipal a décidé en date du 12 avril dernier, après avis favorable de la commission des finances, réunie le 28 mars 2022, de ne pas augmenter les taux communaux.

Informations Cartes d'Identité et Passeports

Validité 10+5ans

Vous étiez majeur lors de la création de carte d'identité actuelle : la durée de validité a été prolongée de 5 ans.

Vous prévoyez de voyager à l'étranger ?

Consultez la liste des pays ayant accepté la prolongation de 5 ans : <https://www.interieur.gouv.fr> la Belgique, la Lituanie et la Norvège n'ont pas accepté cette prolongation.

**Démarche carte d'identité & passeport : pas à pas****1- J'effectue ma pré-demande en ligne :**

Pré-demande en ligne : La pré demande en Ligne de Carte d'identité et ou de Passeport remplace le formulaire papier.

Pour compléter votre pré demande : <https://ants.gouv.fr/>

Une fois votre dossier complété, prenez rendez-vous en ligne pour déposer votre dossier.

2- J'effectue mon Dépôt de dossier :

Mairie la plus proche : Altkirch ou autres centres

Prise de rendez-vous en ligne

- Attention : un seul rendez-vous par foyer (le nombre de dossiers à déposer vous sera demandé).
 - Je me présente à mon rendez-vous avec ma pré-demande et les pièces justificatives demandées détaillées ci-dessous :
- (présence impérative du demandeur, qu'il s'agisse d'un adulte, d'un mineur ou d'un bébé)

Liste des communes



Andolsheim	Illzach	Rouffach
Altkirch	Ingersheim	Saint-Amarin
Cernay	Kaysersberg Vignoble	Saint-Louis
Colmar	Kingsheim	Sainte Marie Aux Mines
Dannemarie	Masevaux-Niederbruck	Sierentz
Ensisheim	Mulhouse	Thann
Ferrette	Munster	Wettolsheim
Guebwiller	Neuf-Brisach	Wintzenheim
Habsheim	Ribeauvillé	Wittelsheim
Huningue	Rixheim	Wittenheim

Les pièces justificatives à fournir : carte d'identité

- une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- la carte d'identité actuelle ou passeport
- **en cas de vol** : la déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou en commissariat)
- **en cas de perte** : la déclaration de perte (peut être réalisée lors du dépôt de votre dossier)
un timbre fiscal d'un montant de 25 euros (uniquement en cas de perte ou de vol)

si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée : un passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans

si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée et que vous ne disposez pas de passeport valide (périmé depuis plus de 5 ans) : Acte de naissance de moins de 3 mois **sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé**

Pour un mineur, il faudra fournir :

- un justificatif de domicile des parents de moins de 6 mois (original + photocopie)
- une pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie)

Les pièces justificatives à fournir : passeport

- une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante
 - un justificatif de domicile de moins de 6 mois
 - **un timbre fiscal d'un montant de :**
 - 86 euros pour un personne majeure
 - 17 euros pour un mineur entre 0 et 14 ans
 - 42 euros pour un mineur entre 15 et 17 ans
 - le passeport à renouveler
 - **en cas de vol** : la déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou en commissariat)
 - **en cas de perte** : la déclaration de perte (peut être réalisée lors du dépôt de votre dossier en mairie)
 - **Si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, perdu ou volé** : une carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans.
 - **Si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, perdu ou volé et que vous ne disposez pas de Carte nationale d'Identité valide (périmée depuis plus de 5 ans)** : un acte de naissance de moins de 3 mois **sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé**
- Pour un mineur, il faudra fournir :**
- un justificatif de domicile des parents de moins de 6 mois (original + photocopie)
 - une pièce d'identité du parent qui fait la demande (original+photocopie) moins de 6 mois



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

**Faisons-en sorte
que les liens de voisinage soient
un atout de convivialité
et non une source de conflit.**

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques, provoqués par :

- **Les individus** (cris, déplacements, comportements désinvoltes, jeux d'enfants bruyants, etc)
- **Les objets** (outils de bricolage, travaux de jardinage, instrument de musique, pompe à chaleur, etc)
- **Les animaux** dont le maître est le seul responsable.

Bricolage – Jardinage

L'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est interdite :

Les jours ouvrables :

- Avant 7 heures
- de 12h à 13h30
- Après 20h00

ainsi que les dimanches et les jours fériés

Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiables :

- Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.
- Invitez le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la Santé publique
- Code général des collectivités Territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits

**Respect et tolérance,
apprenons à bien vivre
ensemble.**

Rappel : 2 défibrillateurs sont installés dans notre commune et sont à disposition de la population :

- rue de l'école façade de la Mairie
- rue d'Illfurth façade salle des fêtes

Défibrillateur Automatique Externe

**Faites vite !
Chaque minute compte
Le plus grave serait
de ne rien faire**

A UTILISER EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE



- 1** Confirmer l'arrêt cardiaque : la personne est **inconsciente** et **ne respire pas**
- 2** Appeler les secours
Précisez l'état de la victime et le lieu exact où elle se trouve
- 3** Pratiquer le **massage cardiaque** : 100 pressions par minute pendant 2 minutes
- 4** Mettre en route le **défibrillateur** en appuyant sur le bouton vert et **suivre ses instructions**
- 5** Continuer les **gestes d'urgence** jusqu'à l'arrivée des secours

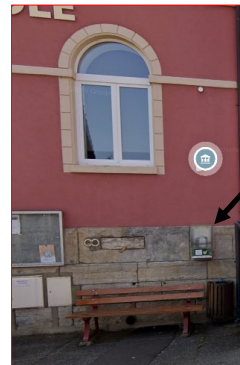
Appeler 15, 18 ou 112

Masser 100/minute

Définir

Depuis 2007, toute personne a le droit d'utiliser un DAE





Les citoyens volontaires inscrits sur l'**application** sont géolocalisés et ceux se trouvant à proximité sont dirigés, s'ils acceptent, vers la victime de l'arrêt cardiaque.

Au téléphone, le SAMU indique aux citoyens volontaires les gestes qui sauvent à effectuer.

INFOS PRATIQUES

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE



- ⇒ **Accueil en Mairie Horaires d'ouvertures :**
 Lundi de 16h à 18h
 Mercredi de 16h à 18h
 Jeudi de 9h à 12h
 Vendredi : /



- ⇒ **Accueil téléphonique :**
 du lundi au jeudi
 de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
03 89 25 42 55



- ⇒ **mairie@luemswiller.fr**



- ⇒ **Courrier : 7 rue de l' Ecole**
 Ou déposez votre demande dans la boîte aux lettres
 de la mairie

- ⇒ **Le secrétariat de Mairie sera fermé :**

Du 25 juillet 2022 au 15 août 2022 inclus.

En cas d'urgence, veuillez contacter :

Le Maire :	M. Germain GOEPFERT	03 89 25 54 36
Les Adjointes :	Mme Sabine LITZLER	03 89 07 01 55
	M. Thierno GUEYE	03 89 08 44 89
	M. Romuald BOYET	03 89 40 37 98



IDENTIFICATION BOÎTE AUX LETTRES

BIEN INSCRIRE SON NUMERO DE RUE ET LE NOM DE FAMILLE SUR SA BOÎTE A LETTRES C'EST IMPORTANT !

Courriers de la poste, communications et distributions de la Commune, pour les recevoir il est important que votre nom et le numéro de votre habitation/logement soient inscrits sur votre boîte aux lettres.

Malaise, incident domestique, etc... en cas d'urgence, une boîte à lettres bien identifiée permet un accès plus rapide pour les secours.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont priés de se déclarer en Mairie (inscription liste électorale, calendrier tri...).

Comité information et communication

Directeur de publication : M. Germain GOEPFERT

Impression : Mairie de Luemswiller



AGENDA

- 08/05/2022 : Commémoration du 08/05 avec l'UNC et les enfants de l'école
- 08/05/2022 : Course d'orientation VTT à Tagolsheim
- 10/05/2022 : Réunion du comité fleurissement
- 10/05/2022 : Réunion Voisins Vigilants
- 21/05/2022 : Matinée fleurissement, plantation
- 04/06/2022 : 100e anniversaire Association Sportive
- 04/06/2022 : Après-midi Haut-Rhin propre
- 12/06/2022 : 1^{er} tour élections législatives
- 16/06/2022 : Assemblée générale Club Sans Souci
- 19/06/2022 : 2^{ème} tour élections législatives
- 09/07/2022 : Association loisirs - Soirée Années 1980



ECOLE :

Le corps enseignant remercie la commune pour la subvention de 4 000 € allouée pour la classe découverte.

- 30/05/2022 au 03/06/2022 : Classe découverte à la Chaume à Orbey
- 24/06/2022 : Fête de l'école

